



Syndicat Français des
Chaudiéristes Biomasse

QUALITE DE L'AIR

Plan d'action pour réduire les émissions de particules dues au chauffage au bois – Le SFCB se félicite !

Bonjour,

Alors que le Gouvernement a lancé son plan d'action, vendredi dernier, pour réduire de 50% les émissions de particules fines issues du chauffage au bois sous 10 ans, Eric Vial secrétaire général du SFCB (Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse) partage sa première réaction :

« Ce plan de réduction des émissions de particules fines, mis en consultation au printemps dernier, est une excellente avancée pour la filière du chauffage au bois. Il va dans le sens de nos actions et du message que nous défendons fermement depuis maintenant quelques années : Un appareil performant, moderne, bien installé et bien utilisé n'émet qu'un très faible taux de particules fines au contraire d'un appareil ancien et mal entretenu. Tous les modes de chauffages au bois sont concernés ! Poêles, chaudières ou encore inserts : Ce nouveau plan gouvernemental va permettre d'accélérer le renouvellement des appareils non performants. Le bois est la première source d'énergie renouvelable de France, nous devons agir pour soutenir son développement et encourager ainsi un chauffage durable et responsable. »

- Eric Vial, Secrétaire Général du SFCB



Si vous souhaitez aller plus loin, n'hésitez pas à nous contacter pour organiser une interview avec Eric Vial. Nous vous proposons aussi d'échanger avec des fabricants, installateurs ou particuliers qui s'exprimeront sur cette nouvelle avancée réglementaire.

Je reste bien sûr à votre disposition,

Très cordialement,

Pauline Garde

crieur publ!c

+ 33 6 73 15 67 39 / 09 53 75 46 47

-

L'actu de nos clients : lecrieurpublic.fr/newsroom

Nos cas d'école : lecrieurpublic.fr/cas-ecole

Nous sommes aussi sur [linkedin](#), [facebook](#), [insta](#) et [twitter](#)